

SALLE COMMUNALE DE LA SELLE GUERCHaise

TARIFS à compter du 1^{er} janvier 2026

	Habitants de la commune	Habitants Hors commune	Association pays guerchais
Evènement exceptionnel, inhumation, AG associative (hors Week end)	Gratuité	60 €	Gratuité
Repas exceptionnel suite à inhumation, AG associative (hors Week end)	Gratuité	40 €	Gratuité
½ journée d'installation 16H -20H	Gratuité	20 €	Gratuité
1 Journée/1 soirée	195 €	215 €	195 €
2 journées consécutives	235 €	290 €	235 €
3ème journée supplémentaire	100 €	100 €	100 €
Forfait chauffage par location/ 1 journée	20 €	20 €	20 €
Forfait chauffage par location/ 2 journées	40 €	40 €	40 €
Supplément nettoyage salle si dégradation ou nettoyage superficiel	150 €	150 €	150 €
Casse vaisselle à l'unité (Verre, assiette, plat...)	2.50 €	2.50 €	2.50 €

Caution forfait « casse vaisselle » : 50,00 €

Caution salle : 650,00 €

Versement d'ahrrs (non remboursable) à la réservation de la salle.

Annulation : moins d'1 mois avant la date de réservation = pas de remboursement sauf justificatif recevable(décès, maladie, évènement majeur sur justificatif médical, juridique, d'état civil.)

Association et Animations communales : Gratuité de la location. Frais de chauffage à facturer.

Associations du bassin guerchais : Gratuité de la location de la salle pour réunion hors week-end et hors évènement festif.

Pour évènement festif, tarif habitant 1 fois / an et par association.

La capacité de la salle communale est de 100 personnes debout et 80 personnes assises.

La salle doit être rendue propre après chaque manifestation.

Possibilité d'accéder au mini-golf sur demande (gratuit).